

BIORESSOURCES, CHIMIE

Aquactifs : des algues bretonnes bien identifiées pour la cosmétique - R&D (FUI)



Pôle Pôle Mer Bretagne Atlantique

Authentifier génétiquement de certaines algues bretonnes rouges et brunes, cultiver ces algues sur sites off-shore, créer des produits cosmétiques efficaces à base de ces algues, anti-âge, protecteurs du soleil et amincissants.

Le projet a été labellisé par le pôle Mer Bretagne. Il a ensuite bénéficié d'une subvention dans le cadre d'un appel à projets du Fonds unique interministériel (FUI).

L'objectif du projet

La cosmétique « bleue » consiste à valoriser les molécules actives issues des algues. Elle assure une grande part des emplois du secteur breton de la cosmétique.

Le projet Aquactifs avait pour objectif d'instaurer une évolution méthodologique profonde dans l'exploitation et la valorisation des algues. Il consistait à sélectionner plusieurs espèces autochtones de macro-algues pour leur potentiel de molécules actives, à les identifier génétiquement et à en développer la culture. Cinq espèces d'algues brunes, rouges et vertes devaient être étudiées et cultivées pour la première fois dans le monde.

Les partenaires

- > **AgriMer** (PME) est le porteur du projet. La société a assuré le développement des extraits et la vérification de l'efficacité cosmétique
- > **C-Weed Aquaculture**(PME), produit les plantules et les cultures en mer
- > **Biocean** (PME), Roscoff assure la culture en mer
- > **Le CNRS**, station biologique de Roscoff -UMR 7144 CNRS/UPMC

Retombées technologiques et économiques

- > **Produits, prototypes, services issus des travaux de R&D** : l'utilisation de marqueurs moléculaires a permis d'authentifier génétiquement les espèces et les filiations des algues rouges et brunes ciblées dans le projet. Par ailleurs, des analyses génétiques ont permis de mettre en évidence sur les côtes bretonnes, l'existence d'une nouvelle espèce d'algue rouge introduite originaire du Pacifique Nord-ouest. Trois espèces d'algues sont actuellement produites sur des sites off-shore situés à Roscoff et à Saint-Malo. Les procédés d'extractions mis en œuvre fractionnent la matière première algale en différents extraits spécifiques. Ils favorisent ainsi une utilisation optimum de la biomasse algale. Les extraits présentent des propriétés cosmétiques démontrées. Cela les destine à des segments de marché comme l'anti-âge, la protection solaire et l'amincissement.
- > **Brevet** : 3 prévus dont un en cours
- > **Thèse** : 1

- > **Communications, publications** : 9 communications dans des colloques et 1 publication dans un journal international
- > **Emplois créés** : 4
- > **Marques des produits commercialisés issus des travaux** : vendus sous le nom d'Agrimer mais également utilisation dans des formules des marques du groupe Bretagne Cosmétiques Marins : Thal'ion, Isomarine, Thalasso Bretagne.
- > **Autres retombées économiques** : les premières ventes des produits actifs ont eu lieu en début d'année 2013. La majorité d'entre elles concerne l'export et notamment l'Asie, marché très réactif aux nouveautés. Plusieurs mois sont encore nécessaires pour que ces clients développent leurs formules et passent tous les tests de stabilité et compatibilité. Cela reporte d'un an en moyenne les ventes par rapport à la présentation des actifs.
- > **Perspectives d'évolution** : la gamme d'extraits d'algues va s'élargir par étapes. Elle sera distribuée auprès de fabricants de produits cosmétiques dans une quarantaine de pays. Les travaux vont également être poursuivis pour cultiver les espèces d'algues qui n'ont pas pu l'être au cours du projet.



Image 1 sur 3
Copyright : Agrimer.
Production de plantules en
laboratoire



Image 2 sur 3
Copyright : Agrimer. Culture
d'algues en mer Calliblepharis
jubata



Image 3 sur 3
Copyright : Agrimer. Certificat
d'espèce de l'algue
Calliblepharis jubata

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

[@ CONTACTS](#)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Commissariat
général
à l'égalité
des territoires